



## Newsletter ApiSion Septembre 2023

*Si ce mail ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le lire sur notre site : [www.ApiSion.ch](http://www.ApiSion.ch)*

### Contenu

- [1. Edito du président](#)
- [2. Apiculture mois par mois](#)
- [3. Observations en temps réel \(Savièse, 900m\).](#)
- [4. No sex, no problem](#)
- [5. Diverses informations](#)
- [6. Dates à retenir](#)
- [7. Bulletin climatologique & phénologique](#)
- [8. La page botanique](#)
- [9. Quiz du mois](#)



Chers Collègues Apicultrices et Apiculteurs,

Le comité de la société d'Apiculture de Sion et environs est honoré de vous soumettre l'ApiSion News de ce mois.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des questions ou des remarques.

Bonne lecture et à bientôt

*Claude Pfefferlé, président*

P.S. Pour voir notre programme annuel intéressant et varié [cliquez ici](#)

## 1. Edito du président

Pour les cantons romands, le début de l'année scolaire s'est étalé sur la 2<sup>e</sup> quinzaine d'août. A mon époque (je suis clairement millésimé), on commençait l'école durant la première quinzaine de septembre. Pour les apiculteurs, l'année commence aussi en septembre : c'est maintenant qu'a lieu le 2<sup>e</sup> traitement d'été visant à réduire la pression des varroas ; c'est maintenant que les colonies doivent finir de stocker les réserves de nourriture pour passer le cap de la mauvaise saison ; c'est maintenant qu'émergent les précieuses abeilles d'hiver ; c'est encore maintenant qu'il faut changer les vieilles reines et réunir les colonies les plus faibles (attention ! il faut impérativement rajouter à « faibles » le qualificatif « **saines** »).

A l'époque, on disait qu'à la fin du premier trimestre, la moitié de l'année scolaire était derrière nous... De même, lorsque l'apiculteur appliquera le traitement hors couvain à Noël prochain, la moitié du travail sera fait et il profitera sereinement de la belle saison comme ses protégées.

Quid de la loque ? Grâce à l'engagement altruiste des inspecteurs des ruchers, le contrôle de toutes les ruches situées à proximité des foyers a pu être fait dans un temps record. Les colonies malades ont été éliminées et le matériel contaminé a été détruit. Grand merci à tous ces apiculteurs **engagés** qui n'ont pas compté leurs heures, souvent prises sur leurs congés, et leur huile de coude pour soulever les hausses et scruter les alvéoles du couvain à la recherche du moindre signe de la maladie. On a bon espoir que certains séquestres seront levés avant l'hiver.

L'apiculteur, qui peut compter sur ces précieux Collègues, est quand même un sacré privilégié, non ? Cordiales salutations à tous les Apiculteurs d'ici et d'ailleurs. *Claude Pfefferlé*

## 2. Apiculture mois par mois



*Photo: Serge Imboden*

**Dicton du mois: « Septembre se nomme, le mai de l'automne. »**

Malgré le dicton de nos ancêtres, les abeilles perçoivent l'arrivée de l'automne : après la canicule d'août, les températures baissent petit à petit et les journées sont de plus en plus courtes. La reine a nettement réduit sa ponte. Ceci libère de nombreuses alvéoles où les butineuses peuvent stocker le nectar et le pollen prélevés sur les dernières fleurs et sur les fruits mûrs.

C'est le moment pour l'apiculteur d'évaluer minutieusement l'état des provisions de chaque colonie. Les plus expérimentés d'entre vous soupèseront à la main les ruches ; les plus méticuleux, en revanche, relèveront le poids exact à l'aide d'une balance. Un coup d'oeil aux cadres reste en tout cas la méthode la plus simple et la plus efficace. En fonction de ces observations, donnez aux abeilles un complément de provisions sous forme liquide (sirop concentré).

Ce sirop est à donner de préférence le soir pour écarter tout risque de pillage. Si le sirop est pris rapidement, c'est bon signe, les colonies vont bien ; dans le cas contraire, elles sont à surveiller de près. En sachant que la consommation hivernale varie entre 1,5 et 2,5 kg par mois, pour subsister jusqu'au printemps, une colonie a besoin d'une quinzaine de kilos de provisions. Si nécessaire, enlevez quelques cadres vides puis mettez une partition afin de resserrer la grappe. Les abeilles auront ainsi un plus petit volume à chauffer en rapport avec leur nombre. Vous pouvez aussi réunir deux colonies faibles (**mais saines**) pour que l'ensemble, plus peuplé, supporte mieux les froids hivernaux. Au début du mois de septembre aura lieu le 2e traitement à l'acide formique, qui peut être appliqué sous la forme d'un traitement ponctuel (flash) ou sous celle d'un traitement de longue durée.

L'acide formique ne décime pas seulement les varroas qui se trouvent sur les abeilles adultes, mais aussi ceux en phase de reproduction dans le couvain operculé, en plus d'être efficace contre l'acariose.

Après le traitement un comptage des varroas tombés sera effectué. Si votre vue n'est pas impeccable ou si vous ne trouvez plus la vieille loupe du grand-père, pourquoi ne pas essayer la nouvelle application apiZoom, disponible sur smartphone et tablette.

Avec l'automne qui s'approche, l'apiculteur n'aura d'autre but au cours des mois à venir que de préparer ses colonies à supporter la mauvaise saison. (*Elia Gabrieli*)

En savoir plus : [www.ApiSavoir.ch](http://www.ApiSavoir.ch)

### 3. Observations en temps réel (Savièse, 900m)



### 4. No sex, no problem



On pourrait penser que la reproduction asexuée conduit à une impasse évolutive accumulant les mutations délétères et conduisant à l'extinction de l'espèce. Des études récentes montrent que ce n'est pas le cas et le faux-broudon en est un exemple bien étudié. Le cas particulier de la reproduction de *Varroa destructor* est édifiant : ces acariens ont moins de mutations délétères que d'autres insectes sexués...

[Lire l'article](#)

## 5. Diverses informations

### Informations de l'inspectorat

L'Inspecteur cantonal nous informe que tous les ruchers concernés par les différents séquestres ont été examinés. Les colonies atteintes par la loque (LA et LE) ont été éliminées. Une partie des séquestres pourrait être levée avant l'hiver car l'épizootie 2023 est enfin sous contrôle. Pour l'instant, ne pas déplacer vos colonies **dans ou hors séquestre** sans l'accord des inspecteurs de cercle concernés.

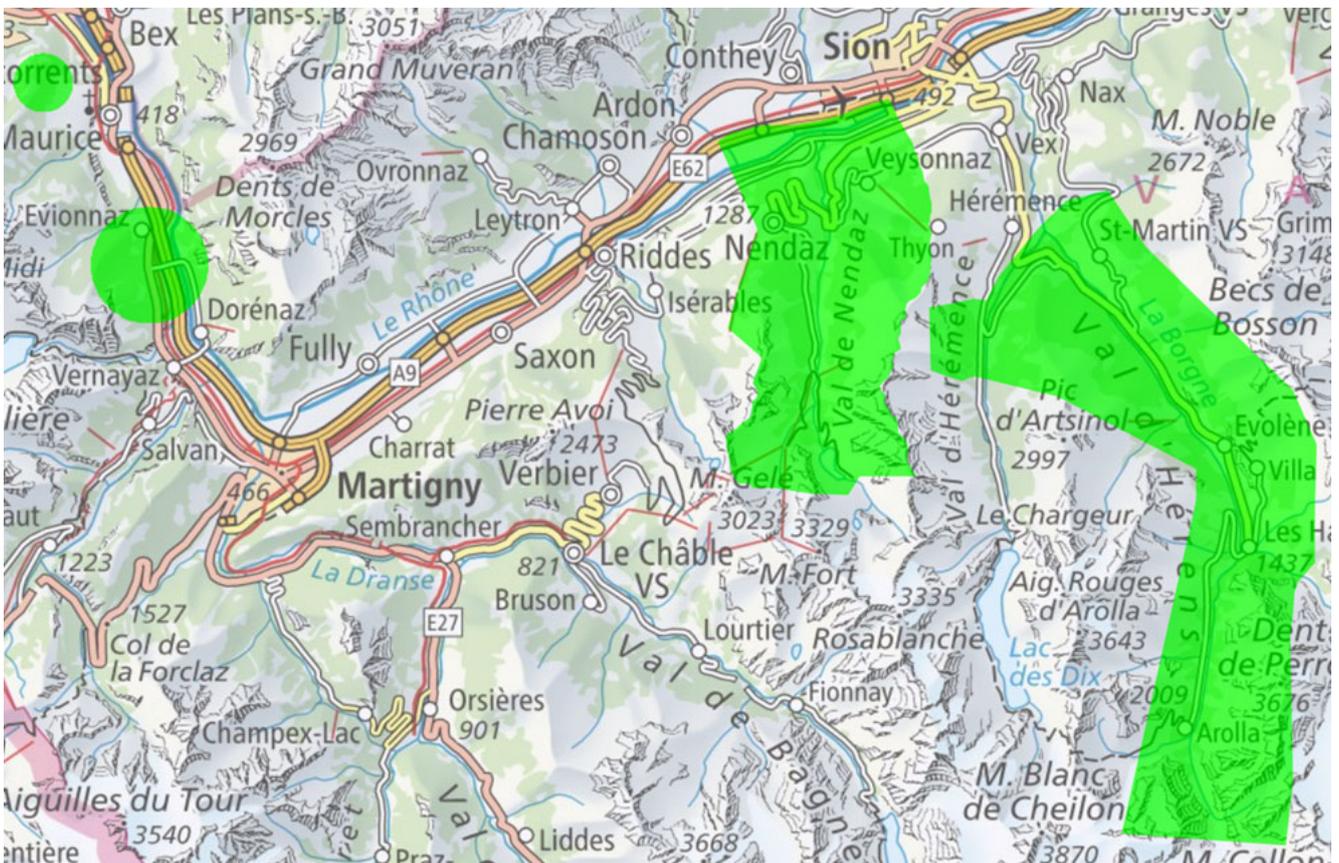
L'inspectorat nous remercie également d'annoncer tous les retours de pastorale.

Dans le cadre des épizooties, les principes de précaution suivants doivent ainsi être rappelés :

tout apiculteur, amateur ou professionnel, non encore enregistré, a l'obligation d'annoncer son

activité et ses ruchers dans les trois jours auprès du Service de la consommation et des affaires vétérinaires, par l'intermédiaire de l'inspecteur régional compétent. De plus, toute personne qui détient des abeilles ou qui s'en occupe est tenue de faire preuve de vigilance en annonçant immédiatement les cas suspects à l'inspecteur des ruchers.

Rémy Chambovey ([remy.chambovey@admin.vs.ch](mailto:remy.chambovey@admin.vs.ch) ou 079 467 48 82) nous invite donc à déclarer tous nos ruchers (avec coordonnées GPS précises), même ceux qui sont transitoires (pastorale, élevage...), voire ceux qui ne sont plus utilisés du tout, pour optimiser la traçabilité en cas de nouveau départ de foyers de loque en 2024... De même, si vous découvrez un rucher «sauvage» ou paraissant abandonné, merci de le signaler à l'inspecteur car ce rucher peut être un foyer d'épizootie.



## Informations d'ApiService

Le SSA propose de courtes séquences de perfectionnement (env. 30 minutes) via Internet.

## Vos trouvez les prochaines manifestations [ici](#).

Les manifestations en ligne et en direct sont toutes enregistrées. Vous pouvez les regarder encore pendant **environ 1 mois après la conférence**.

Vous trouvez le planing des visioconférences en cliquant sur le lien suivant:

[www.abeilles.ch](http://www.abeilles.ch)

## Informations de la FAVR

L'agenda de la FAVR se trouve [ici](#).

[Voir agenda](#)

## 6. Dates à retenir

### SEPTEMBRE



**Mardi, 05.09.**  
**16h00**

(Rucher Ecole,  
Châteauneuf)

**Travaux pratiques au rucher école**

→ Traitement, changement reines



**Mercredi 27.09.**  
**19h00**

Pierre Fumeaux

**VISIOCONFÉRENCE**

**Changement des reines et mise en hivernage**

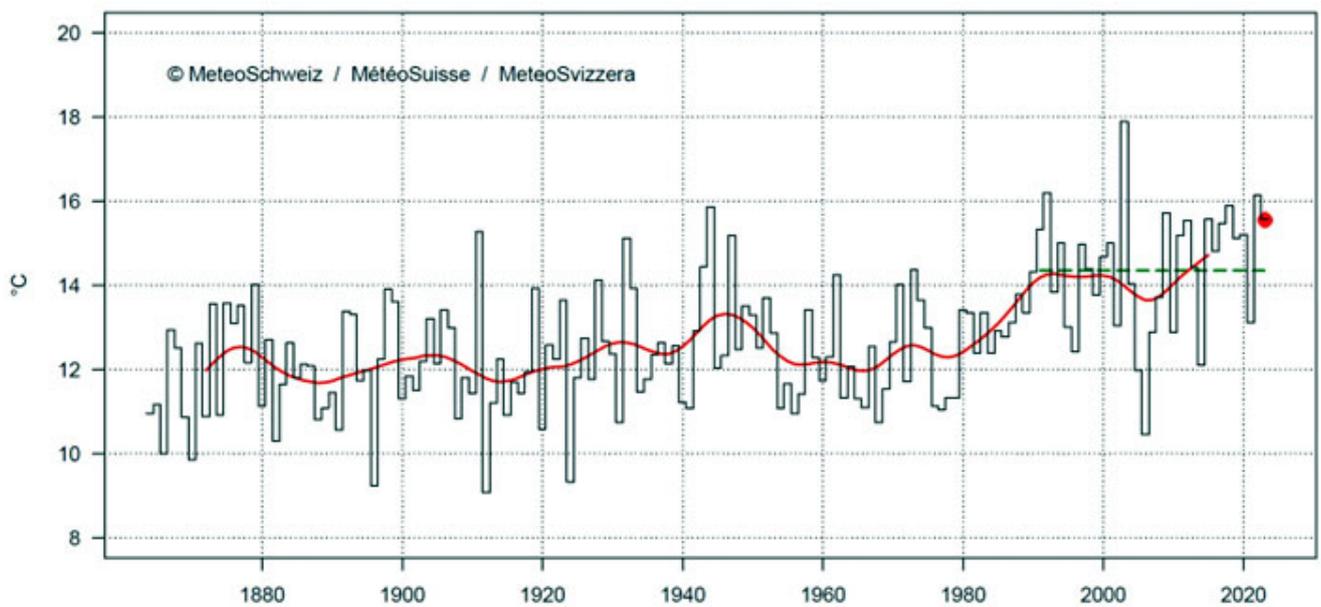
→ L'exposé du soir : « La mise en hivernage »  
par **Pierre Fumeaux**

Pour vous préparer :

→ [L'hivernage chez l'abeille domestique](#)

→ [Mois par mois : octobre](#)

## 7. Bulletin climatologique & phénologique



*Fig : La température en août en Suisse depuis le début des mesures en 1864. Le mois d'août actuel (point rouge) a atteint 15,5 °C, soit 1,2 °C de plus que la norme 1991-2020 (ligne verte interrompue). La ligne rouge indique la moyenne glissante sur 20 ans.*

**Août 2023**, mois des contrastes : la première décade du mois d'août s'est montrée particulièrement fraîche avec des chutes de neige en montagne. Dès la deuxième décade, le plein été a fait son retour avec des conditions chaudes persistantes. Au cours de la dernière décade du mois, les températures maximales ont atteint ou dépassé 35 °C en de nombreux endroits, et localement 39 °C ou plus. Montana, en Valais, à 1423 m d'altitude, a enregistré 31,5 °C le 24 août. L'isotherme du zéro degré au-dessus de la Suisse a atteint une altitude record de 5298 m. Vers la fin du mois, la chaleur caniculaire a été remplacée par une période d'intempéries qui a provoqué un orage de grêle avec d'importants dégâts au Tessin, puis de fortes précipitations avec des rivières en crue dans le sud et l'est de la Suisse. En moyenne nationale, août 2023 fait partie des dix mois d'août les plus chauds depuis le début des mesures en 1864.

En savoir plus : [MétéoSuisse-Blog](#)



*Photo: Les baies mûres du sureau rouge se trouvent en août surtout dans les montagnes.*

## Bulletin phénologique

En cet été chaud, les fruits des sureaux rouges et noirs ont mûri un peu plus d'une semaine plus tôt que la moyenne de la période de comparaison sur 30 ans 1991-2020. Les premiers colchiques d'automne en fleurs ont été observés à partir du 18 août.

## 8. La page botanique



La page botanique d'Isabella.

## **Plantes invasives : les renouées asiatiques**

Parmi les renouées asiatiques, celle du Japon, dont les noms scientifiques sont *Fallopia japonica*, *Polygonum japonicum* ou *Reynoutria japonica*, est la plus fréquente. C'est une plante de la famille des Polygonaceae originaire de l'Extrême Orient (Chine orientale, Japon, Corée). Introduite en Europe au XIX<sup>ème</sup> siècle pour ses propriétés ornementales et fourragères, elle s'est révélée invasive, progressant rapidement sur tout le territoire, surtout dans les milieux humides.

Une autre renouée, *Reynoutria sachalinensis*, est aussi présente en Suisse, bien que plus sporadiquement. Les différentes espèces de *Fallopia* peuvent s'hybrider, ce qui augmente leur diversité génétique, favorisant encore plus leur comportement invasif. En Valais elles sont répertoriées dans toute la plaine du Rhône, notamment dans la région de la forêt de Finges, où la lutte pour les éradiquer est très active.

La renouée du Japon est une plante herbacée vivace aux fleurs blanches réunies en grappes érigées. L'intérêt apicole réside dans la production abondante de nectar pendant les mois de floraison (juillet à septembre), le pollen étant moins recherché. Cependant, comme toutes les plantes invasives, elle tend à diminuer la diversité des espèces mellifères indigènes. En effet, sa croissance rapide aboutit à la formation d'une végétation au feuillage si dense que, faute de lumière, aucune autre plante ne peut pousser à ses pieds. En outre, la renouée produit des métabolites qui empêchent la pousse d'autres plantes aux alentours.

Ce sont ses puissants rhizomes (tiges souterraines) qui sont à l'origine de son caractère invasif, chaque morceau constituant une bouture potentielle. Pour cette raison il faut essayer d'arracher la plante avec toutes ses racines et il faut absolument éviter de composter les déchets ou de les laisser trainer.

En plus de leurs qualités mellifères, on reconnaît aux renouées asiatiques d'autres effets bénéfiques : les racines macérées ou en infusion ont des propriétés antiinflammatoires, digestives, expectorantes, diurétiques et hypotensives. Dans leur lieu d'origine on apprécie même la plante en cuisine, ses tiges ayant un goût similaire à celui de la rhubarbe.

Mais chez nous il vaut mieux renoncer à ces avantages et mettre toute son énergie à l'éradication de ce véritable fléau biologique !

Sources

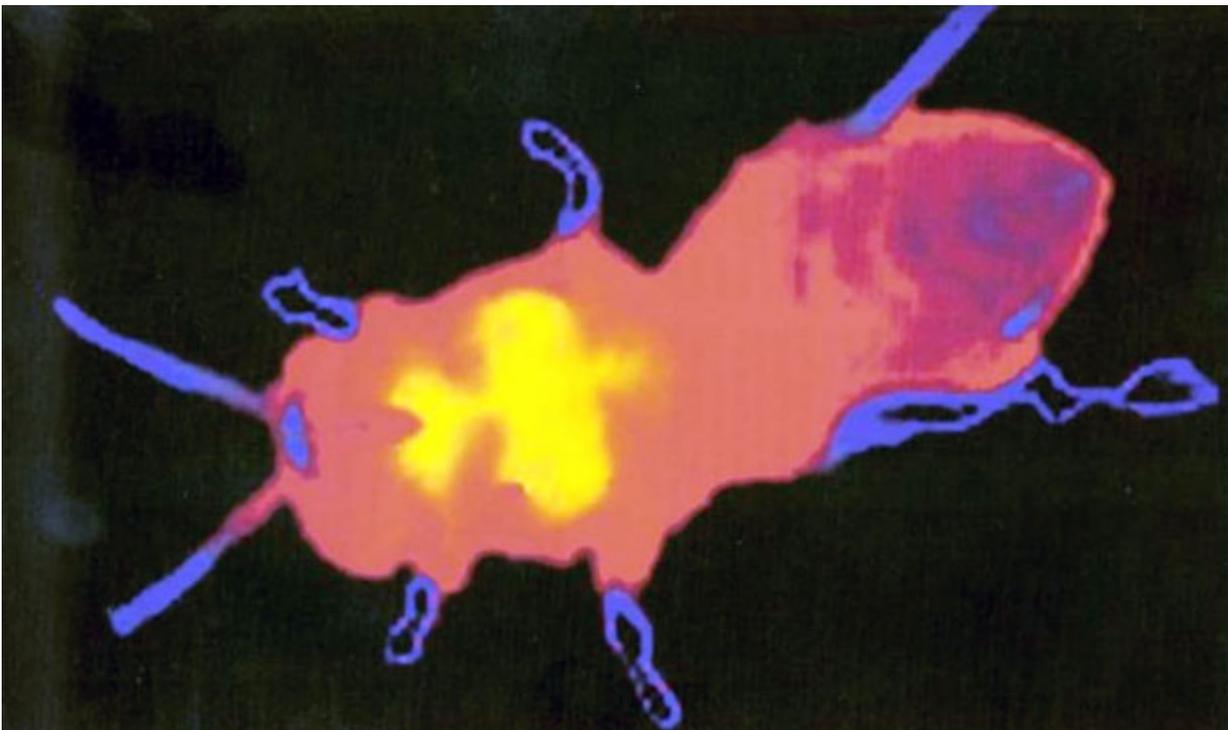
*Infoflora.ch*

1. Piquée, *Les plantes mellifères mois par mois*, 2014
2. Silberfeld, C. Reeb, *Les plantes mellifères*, 2016

*2302\_18 Concept cantonal de lutte contre les néophytes.pdf*  
*pfyn-finges.ch*

Plantes mellifère

## 9. Quiz du mois



**Lorsque l'abeille contracte sa musculature alaire de façon isométrique, quelle température peut atteindre son thorax ?**

1. ~20°C
2. ~35°C

3. >40°C

Voir la réponse

[www.ApiSion.ch](http://www.ApiSion.ch)

[www.ApiSavoir.ch](http://www.ApiSavoir.ch)

Archives : [www.ApiSion.ch/news](http://www.ApiSion.ch/news)

(c) Société d'apiculture de Sion et environ

